

# Procès-verbal de la réunion du comité directeur des 5 et 6 mars 2021

Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

\*\*\*\*\*

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis les 5 et 6 mars 2021 à l'Hôtel Donibane, 64500 Saint Jean de Luz et en visio, sur convocation du président.

## *Présents*

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport adapté Jeune
Christine GHYS	Commission financière
Richard MAGNETTE	
Claude GISSOT	
Yves OBIS	

## *Présents en visio*

Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente communication et partenariats
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Marie José LALLART	
Olivier GRIN	
Bruno HENNEBELLE	
Georges NACOUVALA	

## *Excusée*

Colette FERON-GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
----------------------------	------------------------------

## *Invitée présente à St Jean de Luz*

Marie-Paule FERNEZ	Directrice technique nationale
--------------------	--------------------------------

## 1. Approbation du PV du 3 février 2021

Le PV est adopté.

## 2. Informations du président

- Marc Truffaut évoque un courrier reçu de la ligue d'Ile de France sur la déception de clubs qui n'ont pas reçu de financement pour leurs actions PSF 2020 par l'agence et regrettent que la commission d'instruction n'ait pas émis les motivations précises du refus motivé. Marc Truffaut, Marie-Paule Fernez et Henri Miau soulignent le rôle très important des CTF référents PSF dans les régions, dans la formation des CTF des comités départementaux pour que ces derniers accompagnent les clubs dans la constitution de leurs dossiers.
- Marc Truffaut fait un point sur le siège fédéral. Martine Bruelle part à la retraite le 1<sup>er</sup> juin.
- Il a reçu un courrier de Mireille Ségerie et de Sandra Decrescenzo sur le chômage partiel. Il les a reçues en entretien pour leur donner des explications.
- Il échange avec les membres sur le suivi comptable qu'il convient de revoir.
- Il évoque, avec Christine Ghys, le chômage partiel mis en place, pour lequel, la FFSA a récupéré 30 000 € environ de l'État. Dès le mois de mars, tous les salariés repassent à temps complet sauf l'entraîneur de ski.
- Thierry Benaut (service formation) quitte la FFSA. Une étude est en cours pour l'utilisation de cet emploi ESQ. Actuellement l'agence procède à une évaluation des ESQ de la FFSA, à travers des entretiens et un questionnaire. Ce dossier est très lourd.
- Mesures sanitaires pour les compétitions sportives fédérales. Marc Truffaut fait part d'une instruction ministérielle qu'il reçoit ce 6 mars. Cette instruction précise qu'il **faudrait 70 % de sportifs de haut niveau** ou sportifs professionnels pour qu'une compétition de type championnats de France se tiennent. En conséquence les CF de ski seront annulés. De même les CF de foot à 7 et le CF de cross sont reportés en octobre.

### Décision

**Le comité directeur décide que le message suivant soit envoyé par le service communication aux CDSA et ligues : « Au vu des directives ministérielles, toutes les rencontres sportives et compétitions sont suspendues jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. Entraînez-vous, faites des challenges ».**

## 3. Affiliations à valider, point sur les licences, service licence...

Joël Renault présente les demandes d'affiliation pour 14 clubs. 12 dossiers sont complets.

Il relate les mécontentements récurrents de clubs pour la complexité de notre système de prise de licence. Marc Truffaut pense qu'il y a urgence de rencontrer Siaka Mansaly et Abdeslam Tahraoui pour étudier une simplification dans la prise de licences. Joël Renault propose de faire faire un audit externe.

*Sont affiliés à la FFSA les clubs suivants*

### **11/22 HANDI ATHLETE NARBONNE MEDITERRANEE**

Maison des associations Espace Benet 6 rue Pierre et Jean Benet

11100 NARBONNE

### **16/33 COGNAC YACHT ROWING CLUB**

27 rue Jean Bart

16100 COGNAC

<b>22/28 PETANQUE CLUB PAYS DE GUINGAMP</b> 4 rue de la mairie	22200 PLOUISY
<b>37/28 CLUB NAUTIQUE CHINONNAIS</b> Piscine communautaire, Quai Danton BP 145	37500 CHINON
<b>38/49 ASSOCIATION EQUI LIBRE DU DAUPHINE</b> Chez Source Equitation 600 route du Gros Chêne	38450 VIF
<b>44/72 PETANQUE BLINOISE</b> Mairie de Blain Rue Charles de Gaulle	44130 BLAIN
<b>58/06 POLE ARTS MARTIAUX SURGYCOIS</b> 5 rue du Hérisson	58500 SURGY
<b>58/07 ASF - UNION SPORTIVE OLYMPIQUE NIVERNAISE</b> Boulevard Pierre de Coubertin	58000 NEVERS
<b>58/08 CLUB NAUTIQUE DE NEVERS</b> Piscine Aquabalt, 7 ter rue du 13ème de ligne	58000 NEVERS
<b>82/21 BOUGER POUR S'EN SORTIR</b> 8/10 Rue Gutenberg	82000 MONTAUBAN
<b>82/22 MONTAUBAN FOOTBALL CLUB TARN ET GARONNE</b> Complexe Jean Verbeke, 2145 B Route de Saint Antonin	82000 MONTAUBAN
<b>92/34 BOULOGNE 92</b> 10 Rue Liot	92100 BOULOGNE BILLANCOURT
<b>92/35 ENTENTE PONGISTE ISSEENNE</b> Stade Alain Mimoun, 1 Rue Rabelais	92130 ISSY LES MOULINEAUX
<i>Sous réserve de compléter leur dossier</i>	
<b>30/55 ALES CEVENNES AHLETISME AGGLOMERATION</b> 13 place Louis Pasteur	30340 MONS
<b>80/31 UNION SPORTIVE ROYE NOYON</b> Mairie de Noyon, Place Bertrand Lahorre	60400 NOYON

#### **4. Budget 2020, son bilan et budget prévisionnel 2021**

##### ➤ Résultat 2020

Christine Ghys présente le résultat du Bilan 2020 qui présente un excédent qui devrait être de l'ordre de 472 871 €

Marc Truffaut souligne qu'il faudrait conserver et reporter en 2021 les 200 000 € du « fonds de soutien COVID » et qu'il serait prudent de mettre en réserve 150 000 € pour le maintien de l'emploi des ESQ.

##### ➤ Budget prévisionnel 2021

La construction du BP 2021 n'étant pas à l'équilibre il a été décidé de réinjecter le solde de l'excédent de l'exercice 2020 soit 122 871 € sur l'exercice 2021. Cette somme ne pourra être validée que quand le BP sera finalisé car dans ce cas il serait nécessaire de diminuer la réserve prévue pour le maintien de l'emploi.

Il faudra aussi réfléchir sur les modalités d'emploi du fonds de soutien COVID; une des pistes émises par la FFSA serait de pouvoir aider les petits clubs qui n'émargent pas au PSF.

En fonction de la tournure que prendra la situation sanitaire, un budget rectificatif pourra être envisagé dans le courant du mois de juin 2021.

## **5. Organisation de l'AG électorale et de la semaine fédérale 2021**

### - AG électorale

Elle se déroulera en hybride, à l'hôtel Ibis Paris 17<sup>e</sup> Batignolles et en visio. Comme les votes se dérouleront par Internet (système Sector), il n'y aura pas de pouvoir car toute association pourra voter par Internet.

### - Rappel sur les rapports des élus

Joël Renault fait le point. Il manque à ce jour celui de la Formation par Olivier Grin, à partir de celui rendu par Patrick Bidot directeur du service.

### - AG départementales et de ligues, utilisation du dispositif Sector

Pour les votes des AG des CDSA et des ligues qui le souhaitent, l'utilisation du système de vote par Internet utilisée par la FFSA les 14 et 20 mars pourra être prise en charge par la FFSA

### - Semaine fédérale

Marc Truffaut et Marie-Paule Fernez présentent l'organisation de la semaine fédérale qui précèdera l'AG électorale, elle se déroulera en visio.

#### *Lundi 22*

17 h à 19 h : formation sur le PSF sur la note de cadrage, pour les élus des régions et le comité directeur

#### *Mardi 23*

9 h 30 à 12 h 30 : formation sur le PSF pour CTF référents régionaux.

#### *Les 22, 23 et 24 mars*

Formation sur la « violence sexuelle, connaître les infractions, les prévenir et savoir agir », pour tous les CTF répartis en 3 sous-groupes, avec l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

#### *Jeudi 25*

Matin - 9 h 30 à 11 h 00: Présentation du projet « Développement durable à la FFSA » par Pascal Griffault.

Après-midi - 16 h 30 : Résultats sur les mesures de l'impact social avec la société Ellyx (sur 1 h 30 / 2 h 00).

#### *Vendredi 26*

Matin : CNC des sportifs.

Après-midi : Evolution du projet fédéral (discussion sur les délégations), avec une ou 2 salles en visio, selon le nombre de personnes connectées, puis réponses aux questions posées par mail par les clubs, CDSA et ligues.

#### *Samedi matin 27*

AG électorale en présentiel et en visio.

#### *Samedi 27 après-midi jusqu'au dimanche midi 28*

1<sup>er</sup> comité directeur des nouveaux élus.

## 6. Soutien à la reprise des activités FFSA

Marc Truffaut et Marie-Paule Fernez soulignent que dans le PSF 2021, l'Agence nationale du sport a inscrit un objectif opérationnel obligatoire appelé « Plan France Relance » qui permettra aux structures de demander des subventions pour des actions liées aux difficultés rencontrées à cause de la COVID.

De son côté Sandrine Destouches annonce qu'une réflexion est menée actuellement pour proposer des actions aux clubs afin d'organiser une « levée de fonds » qui compenserait les difficultés financières liées à la COVID.

Pour cela deux actions de partenariats sont envisagées :

- La vente de « pocket spray » dont 1 € sera reversé à la FFSA ou aux vendeurs (clubs, comités, ... selon les cas)
- La vente de produits ou l'organisation d'une tombola en partenariat avec Initiatives <https://www.initiatives.fr>

Joël Renault informe que la tombola avec Handisport pour les Jeux paralympiques est toujours en vigueur.

## 7. PSF 2021

- Avant l'ouverture de la campagne PSF 2021, il sera nécessaire de faire passer un message, par le service communication, à tous les clubs CDSA et ligues en soulignant que « les actions susceptibles d'être financées par l'Agence ne pouvant s'adresser qu'à des licenciés, n'oubliez pas de prendre vos licences avant l'ouverture de la campagne».
- Une correction sera apportée sur la note de cadrage sur les « aides fédérales », sur le budget fédéral du développement, dans les cinq programmes : défis régionaux, Sport Adapté Jeunes, Sport Santé, Activités motrices, Sport et Handicap psychique, en complément des subventions par l'Agence. Une note fédérale viendra préciser ce point
- Pour les bilans des subventions effectuées par l'Agence en 2020, qui vont nécessiter un lourd travail par l'équipe nationale du PSF de la FFSA il sera demandé à l'Agence s'il est possible techniquement (sur le compte Asso ou Osiris ?) de les faire transiter par les CDSA afin que ces derniers donnent un avis sur les actions financées et sur les associations qui les ont conduites.

### Décisions

- **Le comité directeur valide la note de cadrage du PSF FFSA 2021**, à présenter à l'Agence nationale du sport. Après validation finale par l'Agence, elle sera adressée à toutes les structures de la FFSA au départ de la campagne PSF prévue à la mi-mars.
- **Le comité directeur décide de réserver 5 % du montant de l'affectation budgétaire 2021** par l'Agence à la FFSA. Cette somme permettra à la commission d'instruction et à la commission d'attribution de réévaluer ou d'équilibrer les propositions financières de structures dont les actions méritent d'être réévaluées après analyse des commissions d'instruction et d'attribution.

## 8. Département Sport

- *Relations avec la Fédération Française d'Aviron*

Il est important de clarifier le fonctionnement du para aviron adapté, à la suite de la convention qui a été signée avec la Fédération Française d'Aviron. Il conviendra de trouver un accord avec la fédération d'Aviron sur l'éligibilité des sportifs lorsqu'ils sont repérés pour participer à des compétitions internationales, sur les apports financiers de la FFSA et la fédération d'Aviron pour les championnats de France... Il est à souligner que la prochaine compétition internationale prévue en Italie n'est pas reconnue par VIRTUS.

- *Calendrier de compétitions*

- Compétitions nationales
  - Jeux Nationaux SAJ 2021 à La Réunion

**Décision**

**Le comité directeur décide de l'annulation des Jeux à La Réunion et de leur remplacement par des challenges, avec défis spécifiques dans chaque région.**

- Les futurs championnats de France SAJ prévus pour 2022 ne se dérouleront pas forcément à La Réunion.
  
- Compétitions internationales dans le cadre de VIRTUS
  - Global Games 2023  
Marc Truffaut souligne les difficultés qu'il rencontre avec les représentants du Conseil régional de la région AuRA avec lesquels il est difficile de travailler. Il devient nécessaire de créer le COF rapidement pour que la FFSA puisse devenir le vrai maître d'œuvre de ce projet important, sans être « dépassé » par les acteurs régionaux, par des représentants de VIRTUS ou autres.
  
  - Coupe du monde de fustal 2022 à Paris  
La commission para-foot adapté fera les propositions. Bruno Hennebelle annonce qu'il a déjà obtenu 200 000 € de partenariats. Le COF a été mis en place.
  
  - Championnat du monde de judo à Toulouse en octobre 2021  
Le COF a été mis en place le 26 février dernier.
  
  - Championnat d'Europe athlétisme indoor à Nantes du 10 au 13 mars  
La préparation suit son cours
  
  - Championnat du monde de basket en France en 2021  
Le COF doit prochainement être mis en place.

Compte tenu de l'incertitude, pour cause de situation sanitaire, sur le nombre de pays susceptibles de venir à ces championnats internationaux en France, Marc Truffaut et Marie-Paule Fernel s'interrogent sur leur maintien. Faut-il avertir les COF qui se mobilisent dès maintenant ? Une réflexion est à mener pour que le prochain comité directeur prenne une décision.

## **9. Audit de la FFSA par la Cour des Comptes**

Camille Andrieu, auditrice à la Cour des Comptes et chargée de notre dossier, présente en visio, explique les missions de la Cour : « S'assurer du bon emploi de l'argent public, évaluer les politiques publiques, contrôler les comptes publics ».

La mission confiée à la 3<sup>e</sup> chambre de la Cour des Comptes consiste à contrôler l'organisation de la FFSA et du CPSF dans les domaines suivants :

- La gouvernance, les statuts, la cartographie des acteurs publics et autres privés
- Les procédures utilisées, l'éthique et la déontologie
- Le Budget, les comptes
- Les ressources humaines, le suivi des carrières, les salaires
- Le système d'informations, la cyber sécurité, l'informatique.

La Cour des Comptes n'effectuera pas seulement un contrôle mais aussi accompagnera la FFSA par des conseils.

Ce processus durera entre 6 et 9 mois. Un questionnaire très « fouillé » a été donné par la Cour à la FFSA. Marc Truffaut a retourné les réponses. Maintenant un certain nombre d'entretiens avec des personnes de la FFSA, élus, cadres techniques, salariés sera organisé en mars, avril et mai. Après un premier rapport établi par la Cour, une phase de contradiction permettra à la FFSA de répondre aux premiers constats.

## **10. Point d'info autisme**

Yves Obis souhaite que la FFSA puisse aller chercher des partenaires financiers sans passer par Sybiose. Sandrine Destouches lui confirme cette possibilité.

## **11. Site Internet FFSA**

Evelyne DIAZ étudiera avec Siaka Mansaly comment éliminer la publicité qui apparaît systématiquement sur la première page d'accueil du site Internet FFSA

## **12. Les 50 ans de la FFSA en 2021**

### **Décision**

**Le comité directeur décide de continuer à communiquer sur les 50 ans de la FFSA mais reporte à 2022 l'organisation d'une manifestation, de rassemblements fêtant cet événement.**

## **13. Photocopieur du siège fédéral**

Evelyne Diaz informe les membres que le contrat du photocopieur du siège arrive à la fin. Elle propose que la FFSA passe par la location et non l'achat pour le remplacer. Elle a effectué un appel d'offre. Les dossiers de réponses démontrent que la société Xérox présente les meilleures garanties. Le président propose que la FFSA choisisse cette solution mais demande que l'appareil soit paramétré pour des tirages « noir et blanc » par défaut.

## **14. Dossier ANCV**

Richard Magnette a réalisé le bilan 2020 qui fait apparaître 604 bénéficiaires du Sport Adapté, soit 200 de moins par rapport à 2019, essentiellement du à des annulations pour cause de confinement et de pandémie.

L'ANCV vient de renouveler son partenariat avec la FFSA à hauteur de 40 000 € en 2021. L'ouverture de la campagne "Appel à Projet Séjours Sportifs" se fera le 30 mars 2021.

Le comité directeur s'interroge sur le coût pour la FFSA dans le suivi administratif de ce dossier.

La FFSA envisage la réalisation de séjours sportifs en direction de ses licenciés (SHN ou Perf).

## **15. MAIF**

Richard Magnette a obtenu de la MAIF des éléments d'accidentologie pour l'année 2020. La MAIF a traité 20 dossiers dont 4 pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, il est à remarquer que la MAIF a traité via MAIF Assistance, seulement 5 évacuations sanitaires depuis 2019 dont 3 relatives à des accidents de ski.

## **16. BAL juridique FFSA**

La BAL « juridique » [juridique@sportadapte.fr](mailto:juridique@sportadapte.fr) est toujours active. Richard Magnette relève les messages tous les 15 jours. Joël Renault souhaite qu'elle reçoive tous les documents administratifs importants des comités et ligues tels que les statuts, règlements intérieur, PV d'AG, demande de radiations, etc.

## Médical

Les certificats médicaux pour les mineurs : un auto-questionnaire doit être rempli qui pourrait se substituer au certificat médical annuel. Une commission nationale médicale aura lieu avec le CNOSF le 11 mars. Catherine Fayollet disposera à cette occasion des précisions sur ce dispositif.

## Rappel

Les élus référents des commissions nationales sportives doivent être invités aux réunions de la commission.

## Décisions du comité directeur

Décisions	Personnes chargées du suivi
<b>LA COVID 19</b> Le comité directeur décide que le message suivant soit envoyé par le service Communication aux CDSA et ligues : « Au vu des directives ministérielles, toutes les rencontres sportives et compétitions sont suspendues jusqu'au 1er mai. Entraînez-vous faites des challenges »	Joël RENAULT Sébastien MONTION
<b>PSF FFSA CAMPAGNE 2021</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le comité directeur valide la note de cadrage du PSF FFSA 2021</li><li>- Le comité directeur décide de réserver 5% du montant de l'affectation budgétaire 2021 par l'Agence à la FFSA</li></ul>	Henri MIAU Laurence JOUCLAS Jean-Claude WACH Christine GHYS
<b>Jeux Nationaux SAJ 2021 à La Réunion</b> Le comité directeur décide de l'annulation des Jeux à la Réunion et de leur remplacement par des challenges, avec défis spécifiques dans chaque région.	Marc TRUFFAUT Claude GISSOT Marie-Paule FERNEZ
<b>Les 50 ans de la FFSA</b> Le Comité directeur décide de continuer à communiquer sur les 50 ans de la FFSA mais reporte à 2022 l'organisation d'une manifestation, de rassemblements fêtant cet événement	Sandrine DESTOUCHES



**Joël RENAULT**  
Secrétaire général



**Marc TRUFFAUT**  
Président